

**Rapport d'activité 2006**

**Bibliothèque départementale**

**Réseau des bibliothèques de Lot-et-Garonne**

## SOMMAIRE

### Première partie : la Bibliothèque départementale

#### **Introduction**

- Les missions
- L'évaluation

#### **Les moyens**

- Les locaux
- Les véhicules
- Le personnel
- Le budget
- L'équipement informatique

#### **Les collections**

- Les dépenses d'acquisitions
- L'offre documentaire
- La desserte et la rotation des collections

#### **La formation**

- Le programme annuel
- Les commissions
- L'accueil de stagiaires

#### **L'aide au réseau**

- L'assistance logistique
- Le soutien financier

#### **Les animations**

- Les soirées contées
- Les expositions, valises et mallettes thématiques
- Les salons du livre
- Les autres initiatives
- Les partenaires de la BD 47

#### **Conclusion**

- Le bilan de l'année 2006
- Les projets de l'année 2007

### Deuxième partie : le réseau des bibliothèques de Lot-et-Garonne

#### **L'évaluation**

#### **La composition du réseau**

- La desserte
- Le réseau

#### **Les moyens**

- Les locaux
- Les personnels
- Les collections : budgets et offre documentaire
- L'équipement informatique

#### **Les résultats des bibliothèques municipales**

- Les lecteurs
- Les prêts

#### **Tableaux comparatifs**

## PREMIERE PARTIE

# LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE

## INTRODUCTION

### Les missions

La Bibliothèque départementale a pour mission - au sein des services du Conseil général - d'apporter son concours aux communes de moins de 10 000 habitants pour le développement de la lecture publique. A ce titre, elle assure un rôle de conseil lors de la création ou d'aménagement des bibliothèques (locaux, équipements, informatisation, recrutements...) et un rôle de soutien aux activités des bibliothèques (formation des personnels, animations, expositions, festival de conte).

Par ailleurs, elle complète les fonds des bibliothèques par d'importants dépôts temporaires de documents (imprimés et documents sonores) régulièrement renouvelés.

Elle est enfin le service de propositions et de réflexion du Conseil général pour une politique départementale de lecture publique (partenariat avec les communes, régimes d'aides).

### L'évaluation

Le travail de la Bibliothèque départementale se mesure en partie par l'analyse de ses propres résultats, en partie par l'analyse des résultats du réseau des bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants (soit l'ensemble des communes du département à l'exception d'Agen, de Marmande et de Villeneuve-sur-Lot).

En effet, bibliothèque pour les bibliothèques, la Bibliothèque départementale n'a elle-même aucun lecteur et n'effectue directement aucun prêt au public.

C'est ainsi la somme des moyens et des résultats des services de lecture publique de différentes collectivités territoriales (bibliothèques municipales ou intercommunales et bibliothèque départementale du Conseil général) qui permet d'évaluer la lecture publique dans le département.

Contrairement aux années précédentes et pour des raisons de meilleure lisibilité, nous examinerons dans une première partie le bilan de la Bibliothèque départementale et dans une seconde partie le bilan de la totalité du réseau de lecture publique du Lot-et-Garonne (Bibliothèque départementale + bibliothèques municipales ou intercommunales).

## LES MOYENS

### Les locaux

La bibliothèque départementale dispose d'un local d'une superficie de **1 400 m<sup>2</sup>**.

Des réaménagements ont été effectués en 2006 grâce à une réorganisation du service intervenue à la suite de plusieurs départs en retraite : création d'un espace dédié au service « expositions – valises thématiques » avec achat d'étagères spécifiques et mise à disposition d'un bureau pour les deux agents concernés, création d'un véritable espace « accueil » pour les dépositaires avec mobilier adapté et mise à disposition d'un poste informatique. D'autre part, certains bureaux ont été réaffectés et il a été procédé à un réaménagement partiel des magasins de livres et une pose de rideaux dans le hall d'accueil. Les bureaux du secrétariat et un bureau attenant ont également fait l'objet d'une rénovation.

Les dépenses intervenues sur le bâtiment s'élèvent à **12 346 €**

### Les véhicules

La Bibliothèque départementale utilise un parc de huit véhicules :

- trois véhicules légers destinés aux déplacements liés à la formation et au soutien du réseau.
- deux véhicules utilitaires
- deux bibliobus.
- une fourgonnette faisant fonction de navette de livraison des ouvrages réservés.

### Le personnel

	Statut	nombre
	Conservateur	1
	Bibliothécaire	1
	Assistant qualifié de conservation	5
	Assistant de conservation	2
	Agent qualifié du patrimoine	0
	Agent du patrimoine	3
	<b>Total emplois filière culturelle</b>	<b>12</b>
	Attaché	1
	Adjoint administratif	3
	Agent administratif qualifié	2
	Agent d'entretien qualifié	1
	Conducteur spécialisé	1
	<b>Total emplois autres filières</b>	<b>8</b>
	<b>Total BD 47</b>	<b>20</b>

Les **effectifs de la Bibliothèque départementale** sont - au 31 décembre 2006 - arrêtés à 20 agents permanents sous statut (21 en 2005). 12 appartiennent à la filière culturelle. Un vacataire a été employé durant le mois, d'août. Le décompte du temps partiel ramène la durée du travail en équivalent temps plein à 18,90 postes.

Trois départs à la retraite ont été enregistrés au cours de l'année 2006 : le responsable administratif a été remplacé par mutation interne au Conseil général et le départ de deux agents en CPA a permis l'intégration d'un agent contractuel à temps plein.

Suite à des réussites aux concours administratifs, deux agents ont bénéficié d'une promotion : un assistant qualifié de conservation a été nommé bibliothécaire, un agent qualifié du patrimoine a été nommé assistant de conservation. Cinq agents ont également bénéficié d'un avancement de grade ou d'une promotion interne au cours de l'année 2006.

Le coût de l'ensemble des personnels (titulaires et non titulaires y compris le salaire de la femme de ménage) s'est élevé à **769 049 €** en 2006, en hausse de 9 % par rapport à 2005.

### **La formation du personnel**

Vingt six agents de la Bibliothèque départementale ont participé à des stages organisés par le Conseil général. Les sessions dispensées touchaient divers domaines : l'informatique, la bureautique, les techniques administratives, le juridique, la bibliothéconomie et enfin l'hygiène et la sécurité. Pour les formations dispensées intra-muros, huit agents ont participé à des journées ayant trait notamment à l'édition théâtrale et musicale, au droit de prêt, à la bande dessinée...

### **Le budget**

La Bibliothèque départementale disposait en 2006 d'un budget prévisionnel de 316 523.63 €

Les dépenses sur les crédits gérés par la Bibliothèque départementale se sont élevées à

**301 911.15 €** réparties en 5 grandes familles :

- dépenses courantes : 34 004.95 €
- dépenses d'achat de documents (livres, documents sonores et abonnements) : 165.093 €  
soit plus de 54 % du budget global,
- dépenses annexes à l'achat de documents : reliure, fournitures, restauration : 22 040.65 €
- dépenses d'animation (soirées contées, expositions, valises) : 61 274.09 € soit 20 % du total,
- dépenses de formation du réseau : 16 448.97 €

Les marchés publics régissant la Bibliothèque départementale, marché de livres, marché de documents sonores arriveront à leur terme et seront renouvelés courant 2007. Le marché de l'équipement des livres été renouvelé durant l'année 2006 pour une période de trois ans de 2007 à 2009.

Pris dans sa globalité, comprenant donc les coûts de personnel, des moyens, des interventions et des aides au profit du réseau, le coût de la lecture publique représente environ 0.4 % du budget départemental.

## **L'équipement informatique**

La réinformatisation de la Bibliothèque départementale a été amorcée en 2005. En effet, le cahier des clauses techniques particulières a été constitué durant l'été 2005 puis le dossier complété par le service informatique et validé par le service juridique au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006.

Le marché a été lancé durant l'été 2006 et la commission d'appel d'offre a sélectionné un prestataire à la fin de l'année 2006. Il s'agit de la société AID-Computers qui commercialise le progiciel Orphée. L'installation du nouveau système de gestion informatisé se fera au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007, la mise en place des réservations en ligne et la refonte du site à la fin de l'année 2007. Le nouvel outil informatique sera complètement opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Pour cette réinformatisation, la Bibliothèque départementale a sollicité le concours de l'Etat dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation.

Au titre de l'année 2006, les dépenses courantes de fonctionnement de la Bibliothèque départementale concernant l'équipement informatique et l'accès aux TIC se sont élevées à **20 909.69 €**

## LES COLLECTIONS

### Les dépenses d'acquisition de documents

Par rapport à l'année précédente, les dépenses d'acquisition ont **progressé de 12.8 %**. La Bibliothèque départementale a acquis 9522 imprimés et 1501 disques CD. Les dépenses consacrées aux achats de documents, y compris les abonnements, se sont élevées à **165 093 €**. Ce poste comprend la dernière dotation accordée par le Centre National du Livre dans le cadre de la politique d'accompagnement des rabais dont le montant était de 6 039.60 €

### L'offre documentaire

Les collections de la Bibliothèque départementale se composent (hors abonnements) au 31 décembre 2006 de **282 595 exemplaires** (270 622 en 2005) soit **145 230 notices** (137 773 en 2005). Il s'agit d'un chiffre théorique très éloigné de la réalité car, avec le logiciel Multilis utilisé jusqu'à présent, étaient comptabilisés tous les documents figurant dans la base, y compris ceux qui avaient été pilonnés, élagués ou perdus depuis plusieurs années. Avec le nouveau logiciel Orphée n'apparaîtront dans les statistiques que les livres réellement disponibles, ce qui va entraîner dès 2007 une baisse spectaculaire de l'offre de documents qui devrait se situer aux alentours de **230 000 documents, dont 17 000 disques**.

Les achats de l'année sont répartis ainsi : **9 522 livres** (7 357 titres) dont 403 livres (339 titres) revenant à la participation du Cnl, **1 501 documents sonores** (1 131 titres), soit au total **11 023 documents** (pour 8 546 titres).

Le service équipement de la BD a organisé l'équipement de 8600 livres et environ 1500 documents sonores, une partie étant équipée en interne et une autre partie dans un Centre d'Aide par le Travail.

<b>Collections</b>	<b>Chiffre théorique</b>	<i>collections effectivement disponibles (estimation)</i>
Livres	262 973	212 000
Documents sonores	19 013	17 000
Vidéo-cassettes/DVD	-	-
Cédéroms	609	600
<i>Sous total</i>	<b>282 595</b>	<b>229 600</b>
Périodiques (nombre d'abonnements)	56	
<b>Total</b>	<b>282 651</b>	

\*source : Multilis (hors périodiques)

### La desserte et la rotation des collections

Pour contribuer au développement de la lecture publique et répondre à la demande des lecteurs Lot-et-Garonnais, la Bibliothèque départementale a mis en place divers modes d'échanges : les échanges sur place, les tournées et les navettes.

L'échange sur place, institué en 2004 permet d'offrir aux bibliothèques professionnelles « points-d'appui » et aux relais disposant des capacités nécessaires un choix portant sur l'ensemble du fonds disponible dans les magasins (soit quelque 130 000 documents).

En 2006, **130 tournées** ont été organisées par le bibliobus auxquelles s'ajoutent 43 échanges sur place pour les imprimés et 45 échanges sur place pour les documents sonores.

Le nombre de documents (livres, documents sonores, cédéroms) déposés au 31 décembre 2006 dans les bibliothèques municipales par la Bibliothèque départementale a été de **105 538**. La rotation des collections est de **111 356** documents.

Le fonds documents sonores a bénéficié aux 28 bibliothèques « points-d'appui » et « relais », disposant d'un équipement spécifique pour la gestion et la mise à disposition du public. Ainsi, **10 291 documents sonores** ont été mis à disposition de ces points en 2006, soit une **progression de 5.43 % sur 2005**. Il est à noter que cette progression, ajoutée à celle de 19.4 % déjà enregistrée en 2005, confirme les avantages de la nouvelle organisation de ce service mise en œuvre au cours de l'année 2005.

Le *service des réservations* : mis en place depuis 5 années, ce service est particulièrement apprécié par l'ensemble des collectivités du réseau. En 2006, le service réservation a répondu à 3933 demandes de réservation d'ouvrages soit une hausse de plus de 15 % par rapport à 2005.

Le service de livraison par *navette* achemine les ouvrages réservés à raison de 3 navettes circulant une fois par mois. La desserte profite à l'ensemble des points d'appui ainsi qu'à plusieurs relais et devrait pouvoir, dans un proche avenir, se généraliser aux bibliothèques relais. A titre indicatif, **5 538** documents ont été acheminés et **2 280** récupérés soit une rotation annuelle de **7 818** documents.

## LA FORMATION

### Le programme annuel de formation



Le coût imputé sur les crédits de formation, comprenant les frais d'honoraires et de défraiement, a été de **16 449 €** y compris les dépenses de graphisme et d'impression de la plaquette d'information.

En 2006, la Bibliothèque départementale a organisé **33 journées de stage** en 26 modules et accueilli **386 stagiaires** contre 268 l'année précédente. L'offre de formation est stable depuis quelques années et se révèle adaptée en volume aux possibilités du réseau.

En revanche, après quelques années de fléchissement, la fréquentation de ces formations est répartie très sensiblement à la hausse avec 463 journées stagiaire (386 stagiaires) contre 406 journées stagiaires (268 stagiaires) en 2005 et 376 journées stagiaire en 2004. Il est vraisemblable que ce succès est le résultat d'une offre plus conforme aux besoins et désirs des bibliothécaires professionnels et bénévoles du réseau.

La formation élémentaire dispensée aux bénévoles et aux agents qui ont en charge la gestion de petites bibliothèques municipales illustre parfaitement cette tendance. Ses contenus se sont enrichis et diversifiés et, pour la deuxième année consécutive, plusieurs inscriptions ont dû être reportées à l'année suivante, faute de place.

## **Les commissions**

Le travail des commissions privilégie l'échange et le dialogue. Contribuant d'une autre façon à la formation permanente des personnels, c'est un élément dynamisant de la vie du réseau.

### **"La commission jeunesse"**

La commission jeunesse s'est réunie 6 fois à Lavardac, Le Mas d'Agenais, Pont-du-Casse, Lacaussade, Prayssas et à la Bibliothèque départementale.

Parallèlement aux échanges traditionnels de lecture de romans et documentaires pour la jeunesse, la commission a finalisé son travail entrepris en 2005 par la rédaction d'une plaquette commune avec la commission petite enfance. Les publications de trois auteurs jeunesse (Xavier-Laurent Petit, Anne-Laure Bondoux et Jean-François Chabas) et de trois petits éditeurs d'albums (Editions du Soir, Atelier du poisson soluble et les Editions du Jasmin) sont au cœur de cette bibliographie baptisée Zig Zag qui devrait être imprimée au début de l'année 2007 et diffusée nationalement.

### **"La commission petite enfance"**

Pour cette année 2006, ce sont les bibliothèques de Saint-Antoine, Pont-du-Casse et Monflanquin qui ont accueilli la commission petite enfance.

Le principe de ces rencontres demeure toujours la présentation et la lecture d'albums, avec débats, discussions, rédactions de notices et édition d'une bibliographie. En 2006, une vingtaine de personnes, venant d'horizons professionnels différents, ont participé régulièrement aux réunions et ont emprunté 150 albums. La dernière réunion commune a été prolongée par une présentation par une librairie spécialisée d'albums, de romans et de documentaires pour la jeunesse illustrant les thèmes choisis par les deux commissions.

## **L'accueil de stagiaires**

La Bibliothèque départementale est ouverte aux propositions de stages, qu'elles émanent de collègues, d'étudiants ou de visiteurs en quête de formation, d'informations ou de conseils.

Cinq fonctionnaires de la filière culturelle ont effectué un stage de formation FIA et FAE, stage que doit accomplir le lauréat d'un concours de catégories A ou B ou l'agent ayant bénéficié d'une promotion interne. Un venait d'une bibliothèque municipale du réseau, 2 étaient en fonction dans des bibliothèques municipales hors réseau, les 2 autres étaient issus de deux écoles et se destinaient aux métiers du livre.

Deux élèves de collège ont choisi la Bibliothèque départementale pour un stage d'entreprise.

Les thèmes de stage ont porté sur : la mise en valeur des acquisitions et l'accueil du public jeunesse, la constitution d'un fonds thématique, les documents d'arts, le fonctionnement du service de réservation,, le secteur petite enfance, les soirées contées, l'élaboration et la mise à disposition de valises thématiques et d'exposition.

## **L'AIDE AU RESEAU**

### **L'assistance logistique**

En 2006, la direction de la Bibliothèque départementale a apporté ses conseils et son assistance technique pour l'étude ou la réalisation de divers projets : recrutement d'un

assistante qualifié de conservation pour la nouvelle médiathèque de **Boé**, ouverture d'un nouvel équipement à **Penne d'Agenais** avec changement de statut (de relais à point d'appui à vocation intercommunale), inauguration de nouvelles bibliothèques à **Villereal**, **Cancon** et **Monbahus**, projets de construction à **Moncrabeau** et **Miramont-de-Guyenne**, projet d'agrandissement et de spécialisation « petite enfance » à Casseneuil, état des lieux à **Puymirol** (fermeture provisoire du point-lecture), **Castillonès**, **Astaffort** (meilleure desserte des communes associées).

A ces interventions s'ajoutent trois réunions de secteur ayant pour objet de faire le point sur le fonctionnement de tout un territoire et d'apporter les améliorations souhaitées par les dépositaires : secteur de **Mézin**, **Fumelois**, **Marmandais ouest** (bibliothèques de Casteljaloux, Cocumont, Meilhan, Samazan, Sainte-Bazeille).

Enfin, toutes les bibliothèques du réseau ont bénéficié d'une assistance pour leur enregistrement et leurs déclarations auprès de la SOFIA dans le cadre de la mise en œuvre de la **loi sur le droit de prêt** : assistance directe et édition d'un guide du droit de prêt.

## Le soutien financier

- **Les aides à la création et à l'amélioration des bibliothèques :**

Institué en 1997, le Département a prévu un régime d'aides départementales aux bibliothèques communales et intercommunales. Au titre de ce régime en 2006, la Bibliothèque départementale a instruit 35 dossiers, 2 demandes ont été jugées irrecevables, 3 demandes ont fait l'objet d'un ajournement et 28 ont abouti à l'attribution d'une subvention. Le Conseil général a versé une somme de 182 653 € pour soutenir les efforts des collectivités suivantes :

Astaffort, Aiguillon, la Communauté de communes de Bastide et châteaux en Guyenne, Bajamont, Boé, Bon-Encontre, Casteljaloux, Castelmoron-sur-Lot, Duras, Fumel, Lavardac, Layrac, Mézin, Nérac, la Communauté de communes du Roquentin, Sainte-Bazeille, Pont-du-Casse, Pujols, Tonneins, Trentels, la Communauté de commune de Trec et Gupie et enfin Villereal.

La ventilation de ces aides par secteurs est établie de la façon suivante :

<b>Subventions accordées en 2006 par la Commission permanente</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant</b>
Construction/création (régime applicable aux bâtiments communaux)	1	45 750 €
Mobilier	4	13 192 €
Informatisation	3	10 615 €
Amélioration des équipements	9	19 246 €
Acquisitions de documents	9	19 930 €
Recrutement (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années)	9	73 920 €
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>182 653 €</b>

- **Les aides pour les manifestations liées au livre et à la lecture :**

En complément des subventions attribuées dans le cadre du régime d'aides, le Département a organisé et soutenu diverses manifestations en relation avec le livre pour un montant total de **54 700 euros**. Ont notamment été soutenus : le 7<sup>ème</sup> salon du livre jeunesse du CDDP, le salon du livre jeunesse de Grateloup, la Fête de la lecture de Boé, le prix Marguerite Duras...

- **Les projets culturels dans les structures d'accueil de la petite enfance :**

Diverses crèches et relais d'assistantes maternelles gérées par des associations programment dans leurs projets culturels des thèmes autour du livre et de la lecture : atelier de comptines et histoires, lectures et histoires, histoires contées, intervention d'une lectrice...

Le soutien financier ayant bénéficié au livre et la lecture publique est évalué pour ces 3 secteurs d'intervention à **237 353 €** en 2006 contre 177 639.54 € en 2005 et 93 226.61 € en 2004. En deux ans, le montant des aides a plus que doublé avec des résultats spectaculaires sur la qualité du service proposé à la population lot-et-garonnaise.

## **LES ANIMATIONS**

### **Les soirées contées**

Les soirées contées ont connu un regain d'intérêt en 2006 grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle formule : conteur en résidence, débats animés par un universitaire, apéritifs contés, présence de libraires spécialisés, balade contée qui a permis de valoriser un site du département, opération « conte et cinéma » à Casteljaloux... Ce programme innovant, présenté sur une toute nouvelle plaquette d'information grand public, a permis de drainer 2420 spectateurs sur 22 représentations soit en moyenne 110 personnes par soirée. **Ainsi la** hausse de fréquentation du public a pu être évaluée à **9.3 %** par rapport à l'année précédente.

Cette nouvelle formule a suscité intérêt et mobilisation de la part des bibliothèques et bibliothécaires du réseau, ce qui a contribué en grande partie au succès des soirées contées 2006.

## **Les expositions, valises et mallettes thématiques**

En 2006, le service animation de la Bibliothèque départementale a mis à disposition de son réseau **37 valises thématiques dont 26 accompagnées d'une exposition**. Elles ont donné lieu à **81 emprunts**. Dans le domaine de l'animation, le réseau peut disposer également de 13 mallettes constituées chacune d'une trentaine d'ouvrages sur un thème précis. Ces mallettes ont été prêtées à 26 reprises sur l'année.

Pour les nouveautés, 5 nouvelles valises préparées en 2005 ont été mises progressivement à disposition du réseau : « Calligraphie », « le polar dans le monde », « Armand Fallières : une Belle Epoque », « Totem », « France-Indochine : regards sur une histoire commune ».

Parmi ces nouvelles expositions et valises, deux ont été créées à l'occasion de commémorations départementales. La valise « **Armand Fallières : une Belle Epoque** » a été créée dans le cadre de la célébration du centenaire de l'accession à la Présidence de la République du Lot-et-Garonnais Armand Fallières. La valise et l'exposition « **France-Indochine : regards sur une histoire commune** » ont été réalisées dans le cadre de la commémoration du cinquantième anniversaire du CAFI de Sainte-Livrade.

D'autre part, des expositions, précédemment détenues par l'office départemental d'action culturelle (ODAC) ont été remises à la Bibliothèque départementale : « Histoire du cinéma », « Musiques », et « La Fontaine, un Honnête homme sous le Soleil ». Ces expositions seront progressivement intégrées au service des valises pour un prêt au réseau à partir de 2007.

Du côté de la section discothèque, les mallettes thématiques sont appelées « boîtes à musiques ». Elles ont par exemple pour thème : Mozart et ses pairs, la Belle époque, la pop internationale ou la nouvelle chanson française. Au nombre de 6 en 2006, elles ont fait l'objet de 22 prêts au cours de l'année.

## **Les salons du livre**

### **- Polar'Encontre : salon du livre policier de Bon-Encontre : 2 au 6 mars 2006**

Du 2 au 6 mars s'est tenu le 1er salon du Polar de Bon-Encontre. Impulsé par la bibliothèque et la mairie, mis en œuvre par les associations « A livre ouvert » et « l'ours polar », ce 1<sup>er</sup> salon « polar'Encontre » a connu un succès honorable. La bibliothèque départementale a apporté son concours à cet événement en prêtant une exposition sur les « polars du monde entier » et en

organisant une journée professionnelle dans le prolongement de ce salon, sur le thème « Polar et Bande dessinée ».

### **- Le 6<sup>ème</sup> salon du livre de jeunesse d'Agen les 17, 18, 19 et 20 mai 2006**

Le centre départemental de documentation pédagogique de Lot-et-Garonne a programmé la 7<sup>ème</sup> édition du salon du livre de jeunesse sur le thème *Les arts se livrent*.

La Bibliothèque départementale a apporté sa contribution à cet événement en organisant pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive une table ronde réunissant un quarantaine de professionnels : libraires, bibliothécaires et documentalistes. Elle s'est déroulée le 18 mai, avait pour thème « Les livres d'art pour la jeunesse » et a rassemblé les auteurs et directrices de collection Marie Sellier et Elisabeth Amzallag, le libraire spécialisé en livres d'art Paul Roger et la bibliothécaire Sylvie Decobert. Le niveau des intervenants – ils font partie des meilleurs spécialistes du livre d'art et sont à l'origine d'initiatives qui ont bouleversé de façon spectaculaire et durable ce secteur éditorial - a permis une rencontre extrêmement profitable pour la formation des professionnels du livre du département. A cette occasion, a été présentée la bibliographie élaborée par la BD « Arts en bazar ». Ce document doit être considéré comme un outil d'acquisition et de découverte et contient une sélection de livres d'art pour la jeunesse. Elle accompagne désormais le prêt de la mallette du même nom mise à disposition du réseau.

### **Les autres initiatives**

**mémoire et immigration** : participation aux rencontres régionales « mémoire, éducation, immigration » le 24 novembre 2006 à Sainte-Livrade.

**théâtre jeunesse à Pont-du-Casse** : concours apporté à la BM de Pont-du-Casse dans la constitution d'un fonds spécialisé en théâtre jeunesse avec action d'accompagnement grâce au soutien de l'Odac.

**concours de la nouvelle et du conte** : CC du Pays de Lauzun participation au jury de ce prix littéraire qui récompense 3 lauréats dans 3 catégories : Adultes, collégiens, enfants du primaire.

**TRAC** : participation à diverses rencontres, tenue de stands, développement d'un fonds « théâtre contemporain » et accueil des compagnies

### **Les partenaires de la Bibliothèque départementale**

La Bibliothèque départementale travaille régulièrement avec de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs, parmi lesquels :

**La Direction régionale des affaires culturelles** - Ministère de la culture et de la communication -, essentiellement pour les projets de création ou d'extension de bibliothèques, plus ponctuellement pour des projets de formation ou d'animation.

**Médiaquaine** (centre régional de formation aux carrières des bibliothèques) pour suivre des formations, intervenir en tant que formateur dans certains programmes ou élaborer en commun des journées de sensibilisation destinées aux personnels de notre réseau.

**L'Agence régionale pour l'écrit et le livre en Aquitaine** (ex CRL) pour l'organisation de manifestations, la mise en place d'animations, l'élaboration de journées professionnelles, des rencontres interprofessions, etc.

**L'Office artistique de la région Aquitaine** (OARA) pour les soirées contées : réflexion sur l'évolution, diffusion de l'information, mise en place de partenariats avec d'autres festivals.

**Le Centre départemental de documentation pédagogique** pour la participation au salon du livre jeunesse d'Agen, la participation à des stages en direction des enseignants et documentalistes.

**L'Office départemental d'action culturelle** et les autres services culturels du département (patrimoine culturel et Archives départementales) pour la mise en place des commémorations (accession d'Armand Fallières à la Présidence de la République ou 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'accueil des français d'Indochine au centre d'accueil - CAFI - de Sainte-Livrade-sur-Lot», l'élaboration de projets dans le cadre de la convention culturelle, la réflexion sur le projet culturel départemental et la mise en œuvre de la convention éducative.

**L'Inspection académique et le Rectorat** pour la convention éducative. Cette coopération a permis le transport vers les bibliothèques de **2550 élèves** au cours de l'année 2006.

**La Direction départementale de la vie sociale** pour des projets liés à la petite enfance, **la Direction des interventions et des programmes départementaux** pour les dossiers d'aides aux bibliothèques municipales ou intercommunales.

**Les bibliothèques municipales, les communes et communautés de communes, les associations** pour tous les projets liés au livre et à la lecture émanant de la Bibliothèque départementale ou des territoires : soirées contées, hommages à des auteurs ou illustrateurs, salons du livre, prix littéraires, etc.

## CONCLUSION

### Le bilan de l'année 2006

#### **Mouvements de personnel**

2006 a été une année importante en matière de personnel avec 3 départs en retraite et la nomination dans des grades supérieurs de deux agents à la suite de la réussite à des concours administratifs. Tout ceci a permis la nomination par mutation d'un nouveau responsable administratif, l'intégration d'un agent contractuel et une refonte de l'organigramme. 2007 verra un nouveau départ à la retraite et l'arrivée d'un nouveau chauffeur-magasinier, ce qui permettra un redéploiement de certaines missions.

#### **Réaménagement partiel des locaux**

Les mouvements au sein du personnel (départs à la retraite, nominations, nouvelles attributions) ont permis une réaffectation de certains espaces. Ceci a abouti à l'aménagement d'un lieu d'accueil pour les dépositaires, la création d'un véritable espace « expositions valises thématiques », la création d'un bureau réservé au secteur jeunesse et le réaménagement partiel des magasins de stockage.

D'autre part, l'espace documents sonores s'est doté de bacs à CD en remplacement de certaines étagères et les bureaux du secrétariat ont été entièrement rénovés.

#### **Mutation des soirées contées**

Les soirées contées ont débuté en 2006 une mutation qui va se poursuivre en 2007. Ce programme innovant, présenté sur une toute nouvelle plaquette d'information grand public, a permis d'augmenter la fréquentation du public de près de 10 % par rapport à l'année précédente.

#### **Edition d'une bibliographie jeunesse : Zig Zag**

Le travail des commissions « jeunesse » et « petite enfance » au cours des années 2005 et 2006 a permis d'établir une sélection d'auteurs et de maisons d'édition réunis dans une bibliographie baptisée « zig-zag », réalisée à la fin de l'année 2006 et qui sera publiée et diffusée au début de l'année 2007.

#### **Mise en œuvre du droit de prêt**

De nouvelles dispositions réglementaires ont instauré en 2006 un droit de prêt pour toutes les bibliothèques publiques. Ce nouveau dispositif oblige la BD 47 et toutes les BM du département à effectuer des déclarations régulières sur leurs achats auprès d'un organisme agréé : la SOFIA. Cette obligation a nécessité un effort de formation pour les agents de la BD 47 et pour les bibliothécaires du réseau qui ont pu bénéficier du concours de la BD 47 tout au long de l'année 2006. Une formation spécifique a même été organisée et un guide du droit de prêt a été édité.

#### **Mise en place de réunions de secteurs**

L'équipe de la Bibliothèque départementale trouvait nécessaire d'organiser des réunions avec les dépositaires par secteur géographique afin de leur permettre de faire part de leurs remarques, de leurs interrogations et de leurs suggestions pour une meilleure qualité du service. Trois rencontres de ce type ont pu être organisées en 2006 dans les secteurs du Mézinais, du Fumélois et du Marmandais.

#### **conduite du marché de réinformatisation**

L'année 2006 a été consacrée à la préparation, avec les services informatique et conseil juridique, du marché public pour un changement de système informatique. Le choix du logiciel a été effectué en novembre 2006. Son installation est prévue au cours de l'année 2007 : applications de base au premier semestre, services en ligne et site au second semestre.



## **Les projets de l'année 2007**

### **Finir la réinformatisation**

Après une année 2006 consacrée à la préparation du changement de système informatique, l'année 2007 sera celle de la réalisation. Le premier semestre sera consacré à la récupération des bases et à l'installation des nouveaux matériels et logiciels. La migration de Multilis vers Orphée se fera en juin 2007. Quant au deuxième semestre, il sera mis à profit pour développer un certain nombre de services en ligne (services réservations et suggestions) et pour moderniser le site web de la Bibliothèque départementale. Au terme de l'exercice 2007, la bibliothèque devrait être dotée d'un outil beaucoup plus performant pour la gestion des collections et des prêts, beaucoup plus efficace pour la gestion du réseau et des statistiques.

### **Améliorer le service « réservations »**

Le nouvel outil informatique et la réorganisation des personnels liée à des nouvelles nominations et à des redéploiements suite à des départ en retraite vont enfin permettre de développer le service « réservations » qui connaît un important succès mais qui était saturé depuis plusieurs mois.

Il s'agit de faire évoluer ce service pour permettre au plus grand nombre possible de bibliothèques municipales d'en bénéficier.

### **Poursuivre la réforme des « soirées contées »**

2006 a permis la mise en œuvre d'une formule différente des années précédentes avec des innovations parfois spectaculaires. L'année à venir permettra de poursuivre la mutation amorcée en 2006, de renforcer certains partenariats, de conforter certaines orientations telles que l'accueil de conteurs en résidence et de s'engager vers des initiatives originales : une ouverture humoristique à plusieurs voix, un conte-feuilleton au cœur du château de Duras, un spectacle consacrée au rugby pendant la Coupe du Monde.

L'objectif est de continuer à surprendre le public des fidèles tout en essayer de conquérir de nouveaux spectateurs. Il est aussi de mobiliser l'ensemble du réseau des bibliothèques lot-et-garonnaises autour d'un projet commun.

### **Réaménager les magasins**

Des améliorations importantes ont été apportées en 2006. Les efforts devront être poursuivis en 2007 pour réaménager les espaces consacrés aux albums et aux bandes dessinées et travailler sur une amélioration de la signalisation. 2007 devra être aussi une année de réflexion sur la réorganisation complète des magasins. Il pourrait être utile de solliciter le concours d'un programmiste pour réfléchir à une redistribution complète des espaces adaptée à l'évolution des missions de la BD 47.

### **Réformer les conventions et régimes de subventions**

La classification des bibliothèques du réseau lot-et-garonnais a été mise en œuvre en 1997 à une époque où n'existait aucune classification de référence en France. C'est ainsi qu'ont été définis quatre grands types de bibliothèques : les médiathèques, les points d'appui, les relais et les points lecture. Cette classification se révèle partiellement inadaptée puisqu'on ne compte que 2 médiathèques pour 13 point d'appui, 80 points lecture et 55 relais, cette dernière catégorie regroupant des équipements très disparates. Une classification nationale ayant été adoptée en 2002, elle se révèle beaucoup plus pertinente pour définir la nature des établissements et pourrait être judicieusement appliquée en Lot-et-Garonne. Elle répartit les bibliothèques en quatre niveaux mais selon des critères qui permettrait dans notre département de disposer de 15 niveau 1, 22 niveau 2, 34 niveaux 3 et 79 points-lecture.

Cette réforme est un énorme chantier qui doit se conjuguer avec celui des aides attribuées dans le cadre du régime lecture publique. Il nécessite de longs mois de préparation pour une mise en œuvre possible en 2008.

## **DEUXIEME PARTIE**

# **LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES**

## **L'ÉVALUATION**

Ce rapport d'activité est établi à partir de la collecte de données statistiques réalisée auprès des bibliothèques municipales.

La fiabilité de l'évaluation est, bien entendu, tributaire du nombre de réponses et de la qualité de celles-ci. Elle porte en 2006 sur 88,6 % des points desservis appelés à fournir des statistiques et qui ont retourné leur questionnaire (91,4 % en 2005). Une marge d'erreur est admise du fait que la partie du réseau dont les responsables sont les moins formés donne des statistiques parfois incomplètes. Le changement de dépositaires dans les structures non professionnelles peut contribuer également à fragiliser les informations communiquées.

Les résultats doivent donc être lus avec prudence en raison de contrastes relevés d'une année sur l'autre. Les écarts les plus souvent constatés portent d'abord sur la ventilation des jeunes lecteurs selon qu'ils se déplacent en groupe et de façon anonyme à la bibliothèque ou qu'ils y sont inscrits nominativement à titre individuel, ensuite sur la classification faite des différentes composantes de personnel constituant l'équipe d'une bibliothèque, enfin sur l'évolution du fonds documentaire.

Il convient de souligner que les ratios indiqués s'appuient sur les seules réponses exploitables.

## **COMPOSITION DU RESEAU**

## La desserte

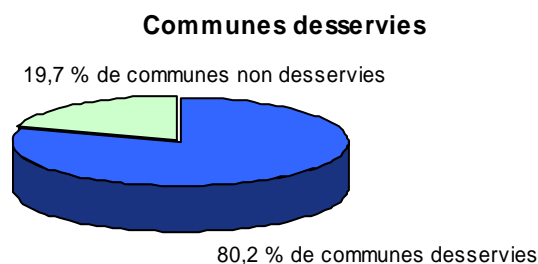
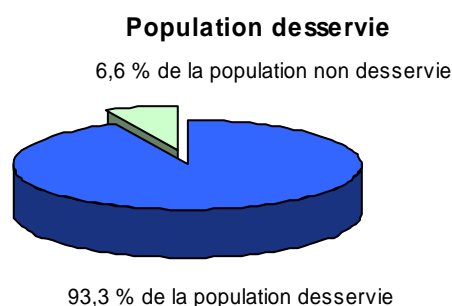
La Bibliothèque départementale a compétence sur un espace géographique comprenant une population de **243 528** habitants (recensement INSEE de 1999, population avec doubles comptes) ; son réseau de lecture publique est représenté par 246 communes sur les 314 du département d'une population inférieure à 10 000 h. Elle dessert directement 106 points sur les 150 ouverts au tout public.

Sur 15 points du réseau déclarés fermés, 5 continuent à être desservis dans le cadre de l'intercommunalité. 3 communes qui n'ont pas signé de convention de partenariat avec le Conseil général bénéficient du service lecture publique grâce à l'intercommunalité.

Ce sont en définitive **254** (246 +8) communes qui intègrent le réseau de lecture publique soit directement, soit indirectement.

La structuration du réseau initiée en 1997 donne pour rôle à des bibliothèques « à vocation intercommunale » d'être la bibliothèque de référence sur leur secteur géographique. En 2006, on ne recense seulement que 3 structures intercommunales à statut juridique (EPCI) ayant pris la compétence *lecture publique*.

La population communale couverte par le réseau (réseau tous publics et réseau spécifique) - directement ou indirectement - a été de **227 305 habitants** en 2006- soit un taux de couverture de **93.33%** de la population à desservir. Le nombre d'habitants desservis est sensiblement le même qu'en 2005 (227 642 h).



## Le réseau

Le réseau de la Bibliothèque départementale est structuré sur la base d'une classification propre au Lot-et-Garonne adoptée en 1997 et qui n'est compatible ni avec la typologie de la Direction

du Livre du Ministère de la Culture, ni avec celle de l'ADBBDP (Association des Directeurs de BDP). Nous travaillons actuellement sur une réforme du système afin d'adopter une classification nationale qui facilitera la comparaison avec le reste du territoire national et permettra de renseigner plus aisément les imprimés officiels des services de l'Etat.

La classification lot-et-garonnaise définit quatre principaux types d'équipements : les médiathèques (BM professionnelles gérées par un agent de catégorie A), les points d'appui (BM professionnelles gérées par un agent de la filière culturelle, le plus souvent de catégorie B), les relais (BM gérées par des salariés n'appartenant pas à la filière culturelle ou des bénévoles ayant reçu une formation élémentaire), les points-lecture (petits équipements de proximité très disparates). Selon cette typologie, la répartition 2006 et l'évolution par rapport à 2005 se présentent de la manière suivante :

- **15 bibliothèques municipales « point d'appui » et « médiathèque »** (14 en 2005) constituent de véritables structures gérées par des professionnels et disposant de collections propres pour lesquelles la bibliothèque départementale n'intervient qu'à titre de complément.

**13 jouent un rôle de « bibliothèque centre » fonctionnant dans le cadre d'un partenariat avec d'autres communes.**

Le nombre de ces bibliothèques a augmenté de 1 unité par rapport à 2005 du fait du reclassement de la bibliothèque de Penne d'Agenais.

- **56 bibliothèques municipales « relais »** (57 en 2005) disposent d'un local réservé à l'usage de bibliothèque et de personnel bénévole ou salarié non professionnel.

**10 jouent un rôle de « bibliothèque centre ».**

Le nombre de ces bibliothèques a diminué d'une unité par rapport à 2005 par suite du reclassement de la bibliothèque évoquée ci-dessus.

- **79 « points-lecture »** (80 en 2005) - structures de base - ne disposent très généralement que des ouvrages confiés par la Bibliothèque départementale : 1 point-lecture associé est passé point lecture, 1 point a été fermé en novembre 2006, un dépôt scolaire est devenu « point-lecture ».

**Sur ces 79 points lecture, 38 sont associés à une « bibliothèque centre » (contre 40 en 2005).**

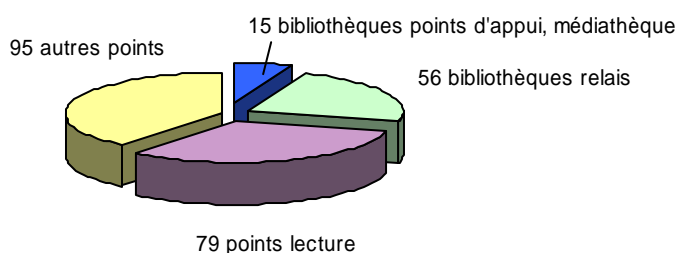
- **95 autres points** (96 en 2005) qui ne sont pas des lieux ouverts à tous les publics : ils bénéficient du travail d'une bibliothèque centre ou sont appelés à évoluer dans le cadre de la restructuration du réseau.

Il s'agit, d'une part, d'écoles (15 au lieu de 19 en 2005) de « services de lecture par desserte » (80) permettant à une commune de disposer des services de lecture publique d'une autre commune.

L'évolution de ces points tient aux changements suivants :

- 1 point « école » est passé point-lecture,
- 3 points « école » sont reclassés en « service de lecture par desserte »

### Composition du réseau



Si on traduit ces résultats en s'appuyant sur la classification nationale, on obtient la répartition suivante :

Bibliothèques de niveau 1 (bibliothèques professionnelles répondant aux normes du Ministère de la culture) : 15

Bibliothèques de niveau 2 (bibliothèques gérés par un salarié formé) : 22

Bibliothèques de niveau 3 ou relais (bibliothèques gérés par des bénévoles formés) : 34

Les données relatives aux points-lecture sont identiques : 79

Le réseau continue de se professionnaliser avec deux structures qui changent de statut en 2006 : Penne d'Agenais qui avait été déclassée en relais redevient point d'appui (recrutement, informatisation, amélioration mobilier et augmentation du budget inscrits pour 2007) et Boé construit une médiathèque moderne qui ouvrira ses portes en 2007. Les petits dépôts scolaires maintenus à titre exceptionnel sont de moins en moins nombreux (15 au lieu de 19) : certains ont été fermés quand l'école a fermé, d'autres ont été transformés en point-lecture tout public ou ont intégré un réseau intercommunal.

Il reste néanmoins quelque points du territoire, notamment dans le Nord du département, qui manquent d'équipements aux normes et conformes aux attentes de la population. D'autre part, certaines bibliothèques professionnelles un peu anciennes auraient besoin d'une sérieuse amélioration, compte tenu de leur importante activité et de leur dimension intercommunale.

En revanche, après une longue période de léthargie, le secteur de l'Agenais offre désormais à sa population un service de lecture publique très performant : En 12 ans, 3 équipements de niveau 1 sont sortis de terre (Pont-du-Casse, Astaffort, Boé), 3 équipements de niveau 2 (Bon-Encontre, Castelculier, Laroque-Timbaut, Foulayronnes) ont également vu le jour et Le Passage envisage une construction de niveau 2 pour 2008.

## LES MOYENS

## Les locaux des bibliothèques municipales

La superficie totale des bibliothèques est toujours en progression.

**11 081 m<sup>2</sup> en 2006 soit + 2.77 % par rapport à 2005.**

10 782 en 2005

9 946 m<sup>2</sup> en 2004

9 753 m<sup>2</sup> en 2003

Sur 119 points ayant déclaré disposer d'un local réservé, 60 ont une surface de moins de 50 m<sup>2</sup>, 28 ont un local compris entre 50 et 100 m<sup>2</sup> et 30 disposent d'une superficie d'au moins 100 m<sup>2</sup>.

**Les bibliothèques du réseau** disposent pour l'année 2006 d'une surface moyenne de locaux de 6.3 m<sup>2</sup> pour 100 habitants en progression par rapport à 2005 (6,2 m<sup>2</sup>) et se rapprochent des recommandations du Ministère de la Culture (7 m<sup>2</sup> pour 100 habitants).

<b>Locaux</b>	<b>BD47</b>	<b>Réseau</b>	<b>Total</b>	<b>Evolution/2005</b>
Surface en m <sup>2</sup>	1 400 m <sup>2</sup>	11 081 m <sup>2</sup>	12 484 m <sup>2</sup>	+ 299 m <sup>2</sup>

## Les personnels de la Bibliothèque départementale et du réseau

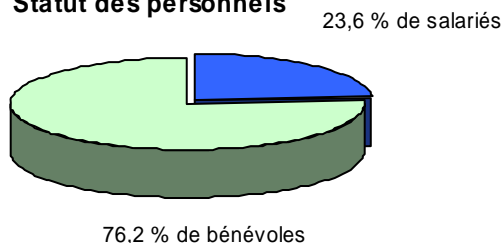
Le personnel chargé de la lecture publique est constitué du personnel professionnel de la Bibliothèque départementale, des communes et des bénévoles qui les assistent.

	Statut	BD47	Réseau	Total
	Conservateurs	1	0	1
	Bibliothécaires	1	2	3
	Assistants qualifiés de conservation	5	10	15
	Assistants de conservation	2	4	6
	Agents qualifiés du patrimoine	0	12	12
	Agents du patrimoine	3	24	27
	<b>Total filière culturelle</b>	<b>12</b>	<b>52</b>	<b>64</b>
	Autres agents rémunérés avec formation bibliothéconomique	0	19	19
	Autres agents rémunérés sans formation bibliothéconomique	8	38	46
	<b>Total salariés hors filière culturelle</b>	<b>8</b>	<b>57</b>	<b>65</b>
	<b>Total salariés (filière culturelle + autres)</b>	<b>20</b>	<b>109</b>	<b>129</b>
	Bénévoles avec formation bibliothéconomique	0	136	136
	Bénévoles sans formation bibliothéconomique	0	313	313
	<b>Total bénévoles</b>	<b>0</b>	<b>449</b>	<b>449</b>
	Autres emplois avec formation bibliothéconomique	0	11	11
	Autres emplois sans formation bibliothéconomique	0	20	20
	<b>Total divers</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>31</b>
	<b>Total général</b>	<b>20</b>	<b>589</b>	<b>609</b>

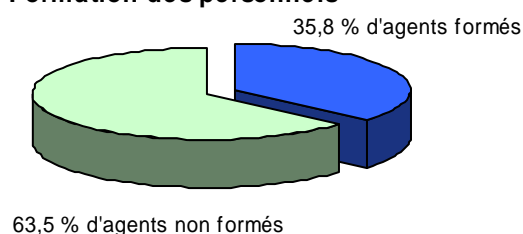
Les effectifs des bibliothèques municipales progressent légèrement par rapport à 2005 (+ 1,2%)

Les personnels bénévoles restent stables ; ils se maintiennent en proportion à 3/4 de l'effectif des bibliothèques. Les personnels professionnels augmentent encore (3 postes de plus en 2006, 9 pour ces deux dernières années, près de 30 postes créés en 10 ans). Le niveau de qualification augmente puisque nous avons moins d'agents du patrimoine et davantage d'agents qualifiés et d'assistants de conservation que l'année dernière. Si on ajoute les temps partiels, les salariés polyvalents et quelques emplois aidés, **ce sont plus de 150 personnes qui sont salariées pour s'occuper totalement ou partiellement de lecture publique**

Statut des personnels



Formation des personnels



On recense :

**52 agents salariés qualifiés en 2006**

49 agents salariés qualifiés en 2005

43 agents salariés qualifiés en 2004

35 agents salariés qualifiés en 2003

Pour les agents du réseau appartenant à la filière la répartition par catégorie est établie de la façon suivante : 2 agents de catégorie A, 14 de catégorie B et 36 pour la catégorie C.

Dans la ventilation des postes :

- 2 bibliothèques emploient au moins 1 bibliothécaire (catégorie A),
- 13 bibliothèques emploient au moins 1 assistant qualifié de conservation du patrimoine ou 1 assistant du patrimoine (catégorie B),
- 30 bibliothèques emploient au moins 1 agent qualifié du patrimoine ou 1 agent du patrimoine (catégorie C).

## **les collections**

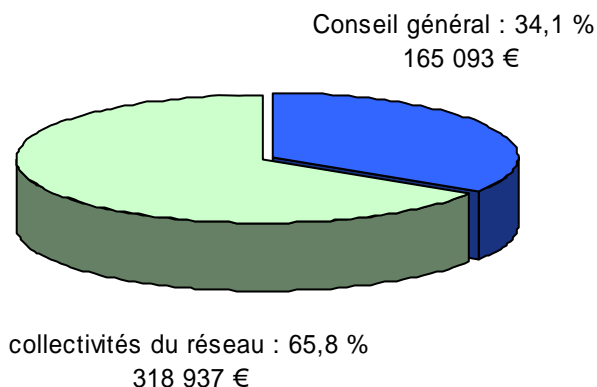
### **Les dépenses d'acquisition de documents**

Les dépenses du réseau avaient atteint le niveau de celles de la Bibliothèque départementale en 1997. Les efforts des communes se sont encore accentués à partir de 2002 et leurs budgets d'acquisition représentent désormais le double de celui de la Bibliothèque départementale.

<b>Dépenses d'acquisition</b>	<b>BD47</b>	<b>Réseau</b>	<b>Total</b>
Tous documents (dont abonnements)	165 093 €	318 937 €	484 030 €



### Répartition des dépenses d'acquisition



### L'offre documentaire

L'offre en livres par les bibliothèques du réseau disposant d'un fonds est de **2.6 livres par habitant pour 2.4 en 2005**. Elle se conforme aux recommandations du ministère de la culture et de la communication (2 livres/hab.) mais reste inférieure à la moyenne nationale (3 livres par habitant en 2002).

<b>Collections</b>	<b>BD 47*</b>	<b>Réseau</b>	<b>Total</b>
Livres	262 973	471 651	734 624
Documents sonores	19 013	7 615	26 628
Vidéo-cassettes/DVD	-	1846	1 846
Cédéroms	609	1012	1621
<i>Sous total</i>	<i>282 595</i>	<i>482 124</i>	<i>764 719</i>
Périodiques (nombre d'abonnements)	56	584	640
<b>Total</b>	<b>282 651</b>	<b>482 708</b>	<b>765 359</b>

\*source : Multilis (hors périodiques)

## L'informatique

Le niveau d'informatisation des bibliothèques municipales du réseau reste satisfaisant. On compte en 2006, 28 bibliothèques informatisées dont les logiciels sont compatibles avec l'équipement de la Bibliothèque départementale. Dans ce domaine, la Bibliothèque départementale intervient auprès du réseau à titre de conseil. Parmi les bibliothèques les plus importantes du réseau, seule celle de Penne d'Agenais n'était pas informatisée fin 2006. Un projet était toutefois en cours et pourrait se concrétiser dès le 1<sup>er</sup> semestre 2007.

Communes équipées	Logiciel
Aiguillon	Opsys - Aloès
Astaffort	Orphée
Bias	Cassiopée - Crescendo systèmes
Boé	Agate
Bon-Encontre	Cassiopée - Crescendo systèmes
Casseneuil	Esprit technologies/Quickbook
Castelculier	Microbib-Novalys
Casteljaloux	Esprit technologies/Quickbook
Castelmoron-sur-Lot	Esprit technologies/Quickbook
Cocumont	Microbib-Novalys
Communauté de communes Bastide et châteaux en Guyenne	Orphée
Duras	Microbib-Novalys
Foulayronnes	Paprika - Decalog
Fumel	Agate
Laffite-sur-Lot	Bibliothèque
Laroque-Timbaut	Esprit technologies/Quickbook
Lavardac	Esprit technologies/Quickbook
Layrac	Microbib-Novalys
Le Passage	Microbib-Novalys
Mézin	Esprit technologies/Quickbook
Nérac	Esprit technologies/Quickbook
Pont-du-Casse	Atalante - Décalog Atalante
Prayssas	Logiciel « maison »
Saint-Barthelemy-d'Agenais	Esprit technologies/Quickbook
Sainte-Bazeille	Microbib-Novalys
Sainte-Livrade-sur-Lot	Absothèque - rii-diffusion
Tonneins	Agate
Virazeil	Orphée

## LES RESULTATS DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Tous les indicateurs ou presque sont donc positifs :

- du côté des moyens mis en œuvre par les collectivités, si les budgets d'acquisition sont stables (+0,7 %), les personnels qualifiés sont de plus en plus nombreux et les superficies (+2,7 %) ou les collections (+ 7 %) en hausse sensible.
- du côté des résultats, le nombre de prêts augmente encore (+ 3,4 %) et la chute du nombre de lecteurs inscrits, si elle n'est pas encore interrompue, est considérablement ralentie avec une diminution de moins de 2 % contre 5 % et 4 % les deux dernières années. On peut certainement envisager une stabilisation, voire un retour à la croissance dès 2007.

### Les lecteurs

Le déclin du nombre de lecteurs constaté depuis 2001 semble se stabiliser. L'écart entre 2005 et 2006 est de l'ordre de -1.7 %

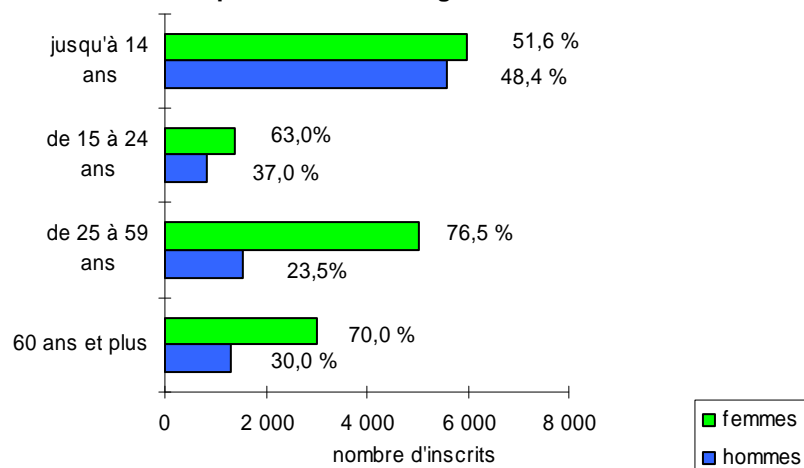
L'évaluation du nombre d'emprunteurs sur les trois dernières années est la suivante :

27 572 en 2006 soit -1.7 % par rapport à 2005  
28 032 emprunteurs en 2005 soit - 4.3 % par rapport à 2004  
29 308 en 2004 soit - 5.1% par rapport à 2003

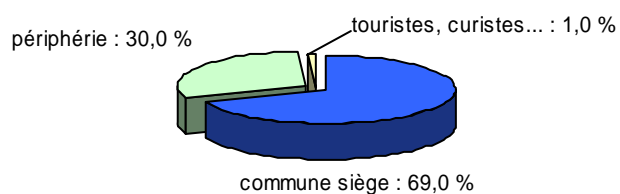
Ces simples données mathématiques ne traduisent pas nécessairement la réalité du terrain et doivent être nuancées des observations suivantes :

- On remarque que les modalités de comptabilisation des lecteurs peuvent varier d'une bibliothèque à l'autre selon que la responsable de la bibliothèque d'accueil considère que les lecteurs élèves sont assimilés à des lecteurs individuels dès lors qu'ils sont enregistrés de manière nominative.
- L'option prise par des bibliothèques - particulièrement à l'occasion d'un renouvellement de local et d'amélioration du service et de l'offre documentaire - d'instaurer un droit d'inscription : la conséquence d'un tel choix conduit à réduire le nombre d'inscriptions qui ne se limite plus qu'à l'inscription familiale au lieu de l'inscription individuelle.
  - L'informatisation des fichiers de lecteurs qui permet « une remise à plat » des inscriptions.
  - Enfin, le nombre de lecteurs inscrits rend de moins en moins compte de la fréquentation réelle. Une étude récente du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) portant sur la fréquentation des bibliothèques publiques en France montre que le nombre d'inscrits baisse dans les bibliothèques de tout le territoire alors que les utilisateurs ne cessent d'augmenter, car :
    - les inscriptions étant souvent payantes, on compte un lecteur inscrit par famille alors que c'est toute la famille qui fréquente l'établissement,
    - de nombreux usagers, lecteurs de presse, internautes...utilisent les services des bibliothèques sans être inscrits puisque les cartes des lecteurs sont établies seulement pour les emprunteurs de documents.

### Répartition selon l'âge et le sexe



### Répartition par origine géographique des habitants



## Les prêts

**608 064 prêts (tous documents confondus) en 2006 soit + 3.4 % par rapport à 2005.**

587970 en 2005 soit +4.3 % par rapport à 2004

563 573 en 2004 soit + 0.9 % par rapport à 2003

558 301 en 2003 soit - 2.1 % par rapport à 2002

Cette progression ne se fait pas au détriment du livre dont le prêt progresse de 4.2 %.

Les prêts de livres *enfants* s'affirment : 56.2 % des emprunts de livres en 2006 contre 55.9 % en 2005 et 51.9 % en 2004.

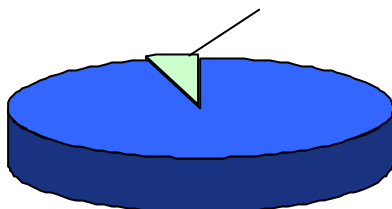
Les documents autres que le livre continuent à prendre une part plus grande dans les documents empruntés.

**314 documents prêtés pour 100 habitants** (303 en 2005).

**22.6 documents empruntés par an par lecteur inscrit** contre 21.4 en 2005 et 19.8 en 2004.

### Prêts par genre de documents

documents sonores, vidéos/DVD, cédéroms : 6,4 %



livres : 93,6 %